

Rapport de synthèse des audits de prix précédents

Conférence des achats de la Confédération

L'essentiel en bref

Le volume d'achat annuel de l'administration fédérale s'élève à environ 6,1 milliards de francs (état en 2019). La Confédération effectue une partie de ces achats de gré à gré. En l'absence de concurrence, le caractère adéquat des prix proposés est difficile à évaluer et il en résulte le risque que la Confédération paie un prix trop élevé. Si l'office fédéral acquéreur convient d'un droit de regard avec le fournisseur, le Contrôle fédéral des finances (CDF) peut examiner si le prix est adéquat en effectuant un audit de prix. Sinon, un audit de prix n'est pas possible.

Une analyse des contrats d'achat en cours montre que le droit de regard fait particulièrement défaut dans les contrats plus anciens. Il s'agit pour la plupart de contrats d'achat de logiciels d'une durée d'environ vingt ans.

Les audits de prix menés par le CDF pour la période de 2015 à 2019 ont porté sur un total de 30 contrats d'achat. Le volume examiné s'élève à quelque 716 millions de francs. Pour 17 contrats sous revue, soit plus de la moitié, l'audit a mené à une potentielle réduction du prix d'environ 10,1 millions de francs au total. Dans ces cas, le CDF recommande à l'office acquéreur d'imposer une réduction de prix. Selon leurs propres déclarations, les offices acquéreurs ont demandé le remboursement de 10 millions (environ 99 %) sur ces 10,1 millions de francs.

Texte original en allemand